
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira, en séance ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, en Mairie du Val d'Hazey – 1 Place du Souvenir Français, Aubevoye – 27940 Le Val d'Hazey, le :

Lundi 29 avril 2024 à 19h00

Affiché le 22/04/2024



Le Maire,
Philippe COLLAS

ORDRE DU JOUR

A – AFFAIRES GÉNÉRALES

1. Location d'un local communal à vocation commerciale

